



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'An Deux Mille vingt-trois.

Le 7 décembre 2023 à 19h00,

Les membres du comité, légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Belleherbe, sous la présidence de Monsieur Cédric BÔLE.

Date de convocation : 27/11/2023

Date d'affichage : 27/11/2023

Nombre de membres :

- en exercice : 128
- présents : 35
- votants : 53

Nombre de voix :

- en exercice : 385
- présents : 129
- procurations : 121

**- nombre total de voix exprimées : 251**

#### Etaient présents avec voix délibérative :

Françoise BARTHOULOT (S), Francis BILLOD-MOREL, Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Michèle CACHOT-USUNIER, Hervé CAGNON, Anthony CUENOT, Kevin FADIN, Lucine FAIVRE, Baptiste FAYARD, Florian GAIFFE, Pascal GODIN, Pascal JACQUOT, Lydie LAB (S), Denis LEROUX, Régis LIGIER, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Anthony MERIQUE, Francine MISERE, Dominique MOLLIER, Thierry MOREL, Jean-Louis MOUGIN, Frédérique MOUREAUX, Valérie PAGNOT, Nicolas PAGET (S), Alexandre PANTEL, Corinne PARATTE, Roland PERROT, Manuela RAMBAUD, Elisabeth REDOUTEY, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON, Laurent ROUSSET, Emmanuel SAULNIER, Charles SCHELLE, Christian VIEILLARD (S), Franck VILLEMAIN, Marielle WILCZAK.

#### Etaient absents excusés :

Patrick BERTIN, Françoise BEURET, Laure BOITEUX, Christine BOUQUIN, Marie-Paule BRAND, Thierry CARTIER, Jean-Noël CUENOT, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jocelyne ERNST, Suzanne GUERRIN, Bénédicte HERARD, Eric HOULLEY, Bernard JACQUET, Céline JEAMBRUN, Lydie LAB, Sylvie LE HIR, Catherine MAUVAIS, Christian MOREL, Joelle MOUGIN, Raphaël PEQUIGNOT, Dominique RONDOT, Pascal ROUGNON, Pierre VAUFREY, Marcelline VIPREY, Céline VUILLEMIN.

#### Etaient absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Aurélie BESCHET, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Jérôme BOILLON, Patrick BOISSEIN, Martial BOURNEL-BOSSON, Justine BRIQUEZ, Benoit CALAME, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Bruno CHOLLEY, Philippe CHOULET, Olivier CLEMENCE, Pascal CLEMENCE, Dimitri COULOUVRAT, Jean-Philippe DA COSTA, Jean-Pierre DEVILLERS, Pascal DUFFNER, Jean-Michel FEUVRIER, Alain GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Fabrice GIRARDIN, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Lucienne HEMLER, Thierry HOUSER, François JACQUOT, Christophe JANIN, Raphaël KRUCIEN, Nicolas MARGUET, Christian MAUVAIS, Olivier MESNIER, James MICHEL, Philippe MITTAG, Denis NARBEY, Sarah OEUVREARD, Jean-Luc PAGNOT, Adrien PELLEGRINI, Vivien PERRET-GENTIL, Bernard PRETOT, Hervé PREVITALI, Daniel PRIEUR, Catherine RACINE, Christian RAMEL, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Yves ROY, Fabien ROYER, Noël SAUNIER, Hervé SIMONIN,

Régis SOULET, Pascal STUDER, Véronique TATU, Gérard TIROLE, Michel TROUILLET, Gérard VAUCHIER, Marie-Josèphe VERMOT, Baptiste VILLEMEN, François VILLIER, Jérôme VOINET, Christine VILLEMIN, Jean-Luc VUILLEMIN, Ingrid WILLEMEN-JEANNIN, Pierre-Jean WYCART.

Ont donné pouvoir :

Françoise BEURET a donné pouvoir à Françoise BARTHOULOT (S),  
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Denis LEROUX,  
Laure BOITEUX a donné pouvoir à Cédric BÔLE,  
Marie-Paule BRAND a donné pouvoir à Charles SCHELLE,  
Thierry CARTIER a donné pouvoir à Christian VIEILLARD (S),  
Jacqueline CUENOT-STALDER a donné pouvoir à Dominique MOLLIER,  
Jean-Noël CUENOT a donné pouvoir à Jean-Louis MOUGIN,  
Bénédicte HERARD a donné pouvoir à Franck VILLEMEN,  
Bernard JACQUET a donné pouvoir à Catherine ROGNON,  
Sylvie LE HIR a donné pouvoir à Roland MARTIN,  
Catherine MAUVAIS a donné pouvoir à Nicolas PAGET (S),  
Christian MOREL a donné pouvoir à Gilles ROBERT,  
Joëlle MOUGIN a donné pouvoir à Frédérique MOUREAUX,  
Dominique RONDOT a donné pouvoir à Elisabeth REDOUTEY,  
Pascal ROUGNON a donné pouvoir à Kévin FADIN,  
Marcelline VIPREY a donné pouvoir à Anthony CUENOT.

Monsieur le Président constate le quorum et ouvre la séance.  
Madame Dominique MOLLIER a été élue secrétaire.

**Objet : 2023-0040 : Appel à projet, la promotion du « Manger Mains » dans le cadre de la lutte contre la dénutrition du sujet âgé**

**Monsieur le Président a quitté la séance et cédé la présidence au 1er vice-Président, M Cédric BÔLE, car le point d'ordre du jour suivant est relatif à un dispositif entrant dans le périmètre de son mandat départemental.**

Nous avons répondu à un Appel A Projets (AAP) de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte de l'Autonomie portant sur des « actions de prévention de la perte d'autonomie ». Le dossier déposé a été retenu. L'action valorisée dans le cadre de cet AAP est la suivante : la promotion du « Manger Mains » dans le cadre de la lutte contre la dénutrition du sujet âgé.

La dénutrition de la personne âgée est un enjeu majeur de santé publique. Le manger mains est un mode d'alimentation qui favorise l'autonomie de la personne rencontrant des difficultés de préhension des couverts et/ou ne sachant pas comment s'en servir. Cette technique permet à ces personnes de s'alimenter de façon autonome et ainsi d'améliorer leur qualité de vie et leur estime de soi. Elle prévient les risques de dénutrition et favorise le maintien à domicile.

Le Manger Mains, technique peu utilisée à domicile, nécessite pour les aidants un accompagnement spécifique : repères nutritionnels de l'alimentation du sujet âgé, adaptation des textures, conseils techniques pour permettre le manger mains, mais également de modifier les représentations du repas et de ce qui peut être considéré comme « convenable » dans notre société.

Le projet « manger mains » :

Il se décline en plusieurs actions, qui seront menées en 2024 :

- **Ateliers de sensibilisation au Manger Mains** : un cycle de 4 ateliers à destination des aidants par les élèves de 1<sup>ère</sup> filière Service à la personne du lycée des Fontenelles, en lien avec les professionnels de santé de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Pays Horloger. Chaque atelier permettra aux aidants d'avoir un temps d'échanges et d'informations avec un professionnel de santé (diététicienne, ergothérapeute) et un atelier cuisine. L'objectif est de les sensibiliser à la dénutrition et de les informer sur la technique du Manger Mains. Les participants repartent avec leur création culinaire en fin d'atelier, pour expérimenter le Manger Mains à la maison.
- **Vidéo promotionnelle sur le Manger mains** : une vidéo promotionnelle, d'environ 4 minutes, sera réalisée par une société de production professionnelle au cours des ateliers. Elle mêlera images, entretiens avec des professionnels de santé et participants L'idée est de la diffuser lors de la semaine nationale de la dénutrition 2024 ainsi que dans les structures de formation des soignants.
- **Soirée de sensibilisation à la dénutrition et au manger mains** : cette soirée aura lieu pendant la semaine nationale de lutte contre la dénutrition en novembre 2024. Elle sera l'occasion pour les élèves du lycée des Fontenelles de faire un bilan des ateliers réalisés et de sensibiliser à la technique sous le format d'un théâtre forum. Ils seront accompagnés par la compagnie des Chimères pour la création de ce spectacle interactif. Le lieu reste à définir. La vidéo promotionnelle sera également diffusée à cette occasion.

Budget prévisionnel :

Afin de mener à bien ce projet, le budget estimé, entièrement financé par la Conférence des financeurs de la Prévention de la perte d'autonomie dans le cadre de cet AAP est le suivant :

| Charges                                    | Montant | Ressources   | Montant      |
|--|---------|--|--------------|
| <b>60- Achats</b>                          |         | <b>70- Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>       |              |
| Achats matières et fournitures             | 5898    | <b>73 - Dotations et produits de tarification</b>                                  |              |
| Autres fournitures                         |         | <b>74- Subventions d'exploitation</b>  |              |
|  |         | <b>Conférence des Financeurs du Doubs</b>  | <b>14876</b> |
| <b>61 -Services extérieurs</b>             |         | Conseil régional   |              |
| Locations                                  |         | Conseil départemental  |              |
| Entretien et réparation                    |         | Caisses de retraites   |              |
| Assurance                                  |         | Fonds européens  |              |
| Documentation : réalisation vidéo          | 4620    | Etat : précisez le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités |              |
| Autres (précisez) : Compagnie théâtre      | 1000    | Communes ou EPCI (détaillez)   |              |
| <b>62 -Autres services extérieurs</b>      |         | Organismes sociaux (CAF, etc. détaillez) :   |              |
| Rémunérations intermédiaires et honoraires | 1100    | Agence de Services et de Paiement (emplois aidés)                                  |              |
| Publicité, publication                     | 2258    | Aides privées (fondation)  |              |
| Déplacements, missions                     |         | Autres établissements publics  |              |
| Services bancaires, autres                 |         | Autres (précisez)  |              |
| Autres (précisez)                          |         |  |              |
| <b>63 -Impôts et taxes</b>                 |         |  |              |
| Impôts et taxes sur rémunération           |         |  |              |
| Autres impôts et taxes                     |         |  |              |

|  |   |   |              |
|--|---|---|--------------|
| <b>64 -Charges de personnel</b>  |   |   |              |
| Rémunération des personnels positionnés sur la fonction  | « Animation »                                   |   |              |
|  | « Coordination »                                |   |              |
|  | « Structure »<br>(direction, secrétariat, etc.) |   |              |
| Charges sociales   |   |   |              |
| Autres charges de personnel  |   |   |              |
| <b>65 -Autres charges de gestion courante</b>  |   | <b>75- Autres produits de gestion courante</b>        |              |
|  |   | 756. Cotisations                                      |              |
|  |   | 758. Dons manuels- Mécénat                            |              |
| <b>66 -Charges financières</b>   |   | <b>76 - Produits financiers</b>                       |              |
| <b>67 -Charges exceptionnelles</b>   |   | <b>77- Produits exceptionnels</b>                     |              |
| <b>68- Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées</b> |   | <b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b> |              |
| <b>69 -Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés</b>                                   |   | <b>79 -Transfert de charges</b>                       |              |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>   | <b>14876</b>                                    | <b>TOTAL DES PRODUITS</b>                             | <b>14876</b> |

Le comité syndical, après en avoir délibéré, autorise le président :

- A solliciter la subvention auprès de la conférence des financeurs de l'autonomie
- Autorise Monsieur le Président à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Approbation à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,  
le Vice-Président  
Cédric BÔLE



Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur

Yannick NANCY